

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171  
24019 PERIGUEUX Cedex

**DECISION DU PRESIDENT**

◊ ◊ ◊ ◊ ◊

**Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Vente de dix unités centrales à la Commune de Boulazac Isle Manoire**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président certaines de ses attributions ;

**Considérant que** la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux dispose de dix unités centrales de marque Fujitsu dont elle n'a plus l'utilité.

**Considérant que** la ville de Boulazac Isle Manoire dont l'adresse est espace Agora, avenue de l'Agora, 24750 Boulazac Isle Manoire souhaite se porter acquéreur des dix unités centrales.

Le Président,

DECIDE

- de vendre à la commune de Boulazac Isle Manoire dix unités centrales de marque Fujitsu pour un montant total de 1400€ TTC.

Fait à Périgueux, le 12 NOV. 2020



Pour Le Président et par délégation  
Le Vice-président en charge de  
l'administration Générale.  
Christian LECOMTE

Affichée le

12 NOV. 2020